

République du Sénégal



Cérémonie d'ouverture des états généraux des transports publics

**Allocution de S.E.M. Bassirou Diomaye Diakhar FAYE,
Président de la République du Sénégal**

Seul le prononcé fait foi

CICAD, le 21 octobre 2024

- **Monsieur le Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens ;**
- **Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement ;**
Madame, Messieurs les ministres des infrastructures et des transports des pays frères de la Gambie, de la Guinée-Bissau, de la Côte d'Ivoire et du Mali,
- **Mesdames, Messieurs les Membres du Corps diplomatique ;**
- **Mesdames, Messieurs les Autorités administratives, territoriales, locales, religieuses et coutumières ;**
- **Mesdames, Messieurs les Partenaires au développement ;**
- **Mesdames, Messieurs les Représentants du Patronat et des Opérateurs économiques ;**
- **Mesdames, Messieurs les Représentants de la Société civile ;**
- **Mesdames, Messieurs les Représentants des Concessionnaires de services publics de transport ;**
- **Mesdames, Messieurs les Acteurs socio-professionnels du transport public ;**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames, Messieurs,**

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude à nos hôtes qui, par leur présence, témoignent de l'importance accordée à ces **États généraux des Transports publics**. Je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue et un agréable séjour parmi nous.

Comme vous le savez, les infrastructures, constituent le poumon du développement, et le fil conducteur de l'intégration. Elles sont le socle sur lequel repose l'activité économique, en assurant la mobilité indispensable à la croissance et à l'intégration des marchés.

Or, notre déficit en infrastructures physiques et numériques reste très élevé nonobstant les progrès réalisés.

Il est impératif d'accélérer la mise en œuvre de projets transfrontaliers ambitieux, notamment dans le domaine du transport routier et ferroviaire, qui reste encore un défi majeur pour nombre de nos pays.

Au Sénégal, la mobilité des personnes en toute sécurité et sûreté demeure un défi permanent. Malgré l'amélioration de la qualité de nos infrastructures routières, les accidents continuent de faire des victimes. De plus, les embouteillages chroniques, particulièrement à Dakar, occasionnent des pertes de temps considérables, malgré les efforts déployés dans la construction de routes, de ponts et la réalisation de projets de transport urbain de masse.

L'insécurité routière et son impact socio-économique, tout comme la question cruciale de la régulation du transport public, sont des priorités de premier ordre pour notre gouvernement.

Les présentes assises, par leur caractère exceptionnel, offrent une opportunité unique d'établir un état des lieux rigoureux et de réfléchir aux solutions durables pour remédier aux problèmes endémiques du secteur.

En amont de ces États généraux, j'avais d'ores et déjà instruit le Gouvernement de me proposer un **plan d'urgence de prévention et de sécurité routière**, qui soit exécuté avec la plus grande rigueur.

A cet égard, Je tiens à féliciter le Gouvernement, sous la conduite du Premier Ministre, ainsi que les acteurs socio-professionnels du transport public routier, pour les mesures adoptées afin de renforcer **la sécurité des personnes**, la **prise en charge post-accident**, la **sécurité des véhicules**, et la **sécurisation des infrastructures routières**.

Mesdames, Messieurs,

L'observation des faits nous permet d'affirmer avec force **que les accidents de la route ne sont pas une fatalité**.

Non, ce n'est pas une fatalité ! Si bien sûr, nous acceptons de faire notre introspection.

Ce qui se produit sur nos routes n'est pas une conséquence inéluctable. Ces drames sont souvent le résultat de comportements humains inadéquats et de manquements à des règles de sécurité élémentaires.

Il est impératif que chacun, en particulier les **acteurs socio-professionnels du transport public routier**, s'engage dans **une introspection sincère et une prise de conscience de ses responsabilités**.

NON, ce n'est pas une fatalité ! Si seulement nous comprenons l'importance de l'adaptation et de l'anticipation dans nos stratégies de développement des transports

publics routiers, en intégrant des dispositifs d'alerte et de mitigation des risques, à l'instar de ce qui se fait dans les secteurs aussi normés que l'aviation et le maritime.

C'est dire que nous ne devons plus faire les choses comme avant, si nous voulons *bâtir ensemble un avenir durable pour nos systèmes de transport public*.

C'est dans cet esprit que j'ai engagé dans un second temps, le Gouvernement à organiser ces États généraux des Transports publics, **pour asseoir les consensus indispensables à la transformation rapide et intégrale du transport public**.

Ces consultations, que nous ouvrons aujourd'hui, traduisent ma ferme ambition de réinventer et moderniser en profondeur notre secteur des transports publics. Il s'agit de répondre aux besoins croissants des usagers tout en renforçant la compétitivité de notre économie, notamment à travers le développement du chemin de fer et des corridors routiers ouest-africains.

Un tel projet ne peut se réaliser sans un dialogue inclusif, direct et prospectif entre les différents acteurs de l'écosystème des transports, présents aujourd'hui.

Je vous invite pendant les cinq (05) jours que dureront vos travaux, à **dresser un diagnostic complet et sans complaisance** des différents sous-secteurs du **transport public routier, ferroviaire et aérien**. Vous devrez également **définir les contours d'un système de transport inclusif et durable**, capable de prendre en charge les **nouvelles formes de mobilité**, qu'elles soient électriques ou digitales, tout en reposant sur une **réhabilitation stratégique du chemin de fer**, comme solution alternative aux routes, afin de réduire leur pression et de les préserver.

Vos recommandations viendront enrichir le travail déjà entamé par le Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens. Telle est l'ultime finalité de ces assises, et je suis convaincu qu'une feuille de route concertée sera adoptée pour améliorer la sécurité, la résilience, l'efficacité et l'accessibilité de nos transports publics, dans une perspective de mobilité durable.

Je félicite Monsieur Malick Ndiaye, Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens, ainsi que ses équipes, pour leur engagement et leurs contributions dans l'organisation de cet événement majeur.

Je déclare ouverts les « **Etats généraux des Transports publics** » et vous **souhaite plein succès dans vos travaux**.

Je vous remercie de votre aimable attention.